

Bassins veut vendre son chauffage à distance

Energie Pour alléger ses charges, la Commune veut vendre ses chauffages à distance à Romande Énergie, à condition de n'utiliser que le bois de ses forêts.



La salle polyvalente de Bassins, construite et chauffée avec le bois des forêts locales.

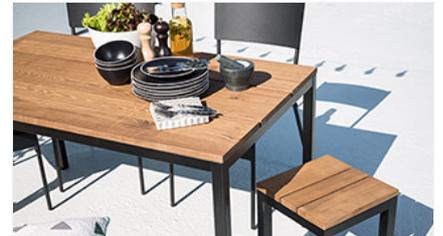
Image: Florian Cella

«En matière de chauffage à distance, on est en Champions League! Mais pour des miliciens comme nous, avec du personnel communal réduit au strict minimum, nous n'avons plus la force ni les capacités de l'entretenir et de développer nos installations», résume le syndic de Bassins, Didier Lohri. C'est pourquoi cette grande commune forestière du district de Nyon entend céder aujourd'hui ses chauffages à distance à Romande Énergie au gré d'un contrat de reprise. Un désengagement de la Commune qui répond à l'obligation d'assainir des finances communales qui commencent à se redresser, après avoir frisé la mise sous tutelle en 2016.

Démarche difficile pour une commune qui mise depuis des années sur deux de ses ressources essentielles, l'eau et le bois. En 2004, sa piscine, construite dans cette matière issue de ses forêts, était chauffée au bois. Quelques années après, le quartier des Plattets était aussi équipé du chauffage à distance. Aujourd'hui, la plupart des équipements communaux, comme 12% de la population du village, sont raccordés au bois. «Notre souci, c'est ce qui se passera si une chaudière casse et qu'il faut la remplacer. Le Conseil communal acceptera-t-il, vu notre situation financière, un important crédit pour la remplacer?» s'interroge le syndic, pour qui externaliser ce secteur permettra d'éviter des dépenses futures.

PUBLICITÉ

Par Madeleine Schürch



Profitez-en jusqu'au 26.3

-20% sur les meubles de jardin! La terrasse devient une destination de vacances.

Publicité



«Cela signifie aussi une permanence de maintenance 24 heures sur 24 et une gestion professionnelle, la société ayant pour politique de reprendre ces chauffages à distance»

Le contrat sur lequel les conseillers communaux devront se prononcer le 20 mars prochain prévoit la reprise par Romande Énergie de la chaufferie et du réseau, et la prise en charge de tout investissement à venir. Le distributeur morgien prendra en charge l'exploitation et l'entretien des installations, soit un service complet du réseau. «Cela signifie aussi une permanence de maintenance 24 heures sur 24 et une gestion professionnelle, la société ayant pour politique de reprendre ces chauffages à distance», précise Didier Lohri.

Si une autre Commune forestière de la région, Burtigny, a cédé il y a quelques années ses installations à la Société électrique intercommunale de La Côte (SEIC) parce qu'elle était en difficultés financières, Bassins se tourne tout naturellement vers son distributeur d'énergie, dont la Commune est encore actionnaire et peut espérer un retour financier.

Débat chaud

Outre le loyer prévu par le contrat avec Romande Énergie, la Commune a obtenu que le groupement forestier auquel appartient Bassins (AGFORS) sera, comme maintenant, l'unique fournisseur de bois pour ces chauffages à distance.

Dans un contexte politique toujours très tendu depuis l'opposition au syndic manifestée durant les dernières élections communales par le Groupement de citoyens, le débat risque d'être chaud au Conseil communal. «Mais c'est une opportunité qu'il ne faut pas louper pour l'avenir de la commune et pour le bien-être de nos abonnés. Ces derniers sont en droit d'obtenir une bonne qualité de service», conclut Didier Lohri. (24 heures)

Créé: 14.03.2018, 08h36

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

Non